



Melles le 10 septembre 2021,

Le Maire de Melles

Le village

31440 MELLES

COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'occasion des « Pyrénéennes » de Saint Gaudens et de la campagne présidentielle ...

Le Maire de la petite commune Melles s'adresse par ces mots aux acteurs de la montagne et aux décideurs en demandant solennellement, de l'honnêteté et du courage politique pour la survie de la ruralité dans les Pyrénées.

La commune de Melles, après avoir il y a 25 ans participé activement à la réintroduction des ours en France, souhaite aujourd'hui réintroduire des agriculteurs.

Il s'agit d'adopter du bon sens face à une situation en déclin et observable depuis des décennies. Le territoire se referme, les taillis prennent le pas des prés et nous font courir à grandes enjambées vers l'incendie. A Melles, l'accès est impossible pour les véhicules des pompiers de grands gabarits. Nous n'avons pas de réserves d'eau, l'incendie s'arrêtera lorsqu'il n'y aura plus de combustible. Non seulement de nombreuses habitations sont en danger, mais aussi des forêts primaires et toute une faune et une flore remarquable. Cette terre est une des dernières vallées authentique et naturelle des Pyrénées.

Il devient de fait, pour nous les Hommes, un sacerdoce de la protéger.

La reprise agricole est la seule solution écologiquement et techniquement acceptable, la mécanique, le pétrole et les euros ne peuvent pas entretenir ces immenses espaces à la charge des communes et des petits propriétaires terriens.

Notre salut viendra des équidés, des ovins, des bovins, des cochons, des lamas, des chèvres, de tout animal domestique qui par son besoin de s'alimenter et son piétinement, nous protégera. Il devra alors être décoré à genoux de la légion rurale.

Aussi cette année en expérimentation à Melles, un escadron de 17 chevaux de Mérens est venu ouvrir une petite partie de notre magnifique territoire, avec des résultats très prometteurs. Malheureu-



sement, la peur des attaques d'ours pour les éleveurs d'équidés est trop forte. De ce fait, les chevaux vont quitter prématurément la commune.

Cette volonté de reprise agricole n'est faite que de mots, nous avons avant de pouvoir rendre le territoire attractif pour de jeunes agriculteurs, trouver une réponse à l'équation ours et élevage, la survie du pastoralisme en montagne est pendue à cet équilibre.

Et pourtant, s'il n'y avait pas d'ours dans les Pyrénées, il n'y aurait quasiment plus d'éleveurs en estive, simplement parce que cela représente une manne financière importante. Mais nous ne pouvons pas sous ce prétexte, laisser les troupeaux en garde-manger pour le prédateur...

Nous sommes très inquiets pour notre avenir agricole montagnard, donc très inquiet de ne pas pouvoir défendre la commune de l'ultime punition, l'incendie.

Depuis trop d'années, les démarches partisanes issues de discours malhonnêtes des pro ou anti ours, associés à un manque de courage politique, génèrent aujourd'hui une véritable problématique qui va conduire à l'élimination sauvage des ursidés, à la disparition du pastoralisme, et à la grave diminution de la randonnée en montagne suite à la grandissante inquiétude des pratiquants vis à vis des prédateurs et des chiens Patou.

Il existe pourtant des orientations possibles pour « un vivre ensemble » aux conditions sine qua non suivantes :

- Du courage politique, pour les mesures à prendre envers les ours classés « à problèmes » dans le but de protéger l'espèce.
- Des moyens légaux et financiers conséquents à l'OFB et son réseau ours,
- Des outils modernes de protection et de surveillance des troupeaux.
- Du courage politique, pour les mesures à prendre dans le but de protéger le pastoralisme.

Des solutions existent :

- Ajouter un classement « ours dangereux pour le pastoralisme » ou modifier les critères d'appréciation « ours à problèmes ».
- Poser des colliers GPS sur les plantigrades soupçonnés de prédations lourdes.
- Enlever et parquer les ours dangereux, l'effarouchement ne fait que déplacer les prédations sur les communes voisines. La loi autorise de placer des gens en détention, ce n'est pas choquant de parquer des ours à problèmes.
- L'euthanasie d'un ours à problèmes doit aussi devenir une possibilité dans des cas graves d'ours classés à problèmes, cette action générera de la légitimité au développement de l'espèce et protégera la majorité des ursidés friands de myrtilles.



- Donner les moyens aux bergers de surveillance moderne (jumelles de vision nocturne, drone, suivi gps).
- Donner les moyens légaux et techniques aux bergers de pouvoir « éduquer » les ours lorsqu'ils s'approchent des troupeaux avec des méthodes dures, si la loi autorise de frapper des humains avec balles en caoutchouc ou des décharges électriques, pourquoi ce n'est pas possible pour les ours ?
- L'OFB doit pouvoir identifier rapidement les ours problématiques via l'exploration ADN et autres, aujourd'hui les délais sont de 3 mois.
- Au-delà des démarches scientifiques, l'OFB, les services de l'état doivent être en mesure d'utiliser les appareils photographiques pour identifier les plantigrades, le suivi généalogique est devenu hors de contrôle suite à l'évolution conséquente du nombre d'individu, la question n'est plus de savoir qui est la descendance de qui !! Mais essentiellement de protéger les troupeaux, de protéger le pastoralisme, de protéger la ruralité...
- Les bergers doivent absolument rassembler le soir les troupeaux et les protéger via des chiens de protection dressés et éduqués.
- Il faut limiter la taille des troupeaux, cela induit plus de bergers et plus de cabanes décentes, ce n'est plus possible en 2021 de laisser des bergers vivre dans 7 m², sans réseau internet avec les souris et le vent qui traversent les murs faits de pierres sèches.
- Les animaux doivent monter en estive en bonne santé, il n'est pas possible d'autoriser l'altitude pour des bêtes trop vieilles ou malades dites « bêtes à prime », cette action entre dans une dynamique d'honnêteté et de transparence, cela permet entre autres de protéger le pastoralisme en montagne du déclin.
- Mettre le territoire en sécurité par une couverture téléphonique ; 80 % du territoire à Melles n'est pas couvert ; la solidarité nationale doit offrir ce confort aux zones rurales, ce n'est pas réservé aux citadins.
- Diffuser par une action publique, une large campagne d'information et de formation auprès des randonneurs sur la conduite à tenir face aux chiens de protection des troupeaux. Les chiens Patou ne sont pas en montagne pour terroriser les randonneurs, ils sont juste essentiels à la protection des élevages. Il faut comprendre qu'ils sont en combat quasiment chaque nuit avec les prédateurs, cela induit de la fatigue et une agressivité permanente.

Dans un contexte extrêmement difficile pour les éleveurs de brebis à Melles cette saison, de trop nombreuses prédatons sont à déplorer. Il s'agit d'une estive qui est habituellement exemplaire malgré pas moins de 17 ours différents repérés sur la commune l'an dernier.

En conséquence des prédatons de cette saison 2021, et si aucune amélioration effective n'est prise pour la survie du pastoralisme, la municipalité de Melles prendra les dispositions suivantes pour la saison 2022 sur la commune :

- Toutes les activités scientifiques et touristiques liées aux ursidés seront annulées.



- L'ensemble des appareils photographiques du réseau « Ours brun » via l'OFB seront enlevés.
- Afin de protéger les randonneurs d'éventuels accidents avec les chiens de protection, Le GR10 et les chemins de randonnées seront fermés le temps de l'activité pastorale.

Que la personne qui comprend en face sont profit...

Que la personne qui souhaite adhérer à cette philosophie de vie, le fasse en actionnant ses pouvoirs, ses leviers, ses réseaux, ses mots et son temps...il en va de la survie de la ruralité en montagne.

Merci

Alban Dubois

Maire de Melles 31440